



UN PEU D'HISTOIRE

Le capital investissement existe depuis le Moyen Age, avec l'apport de capitaux pour financer navires et équipages pour le commerce fluvial et maritime. Son développement dans l'économie moderne a connu un essor important aux Etats-Unis après la 2de guerre mondiale, notamment pour favoriser les activités de la Silicon Valley, avant de s'implanter en France à la fin des années 70.

FCPI, FIP, FCPR

- Les fonds fiscaux ont constitué un outil de vulgarisation important en France, avec l'attractivité liée aux avantages fiscaux des Fonds Communs d'Investissement dans l'Innovation (FCPI) et Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) ainsi que les Holding ISF.
- Si ces fonds ont permis de donner de la visibilité à cette classe d'actifs, ils les ont cantonnés à une approche fiscale qui n'est qu'un des aspects de l'intérêt du Private Equity. Leur poids dans l'activité globale du Private Equity en France a beaucoup réduit au cours des dernières années.

L'ESSOR RECENT

Les levées de capitaux connaissant un essor très important en France depuis 10 ans du fait de plusieurs facteurs :

- Coté besoin, les entreprises recherchent des alternatives aux financements par les banques dans leur besoin de capitaux pour leur développement ;
- Coté investisseurs, la moyenne des rendements historiques qui dépasse les 12%/an ainsi que la relative décorrélation des mouvements des marchés financiers sont identifiés comme des points d'intérêt forts pour cette classe d'actifs à risque encore souvent trop faiblement représentée dans leur patrimoine aujourd'hui.

EN SAVOIR PLUS

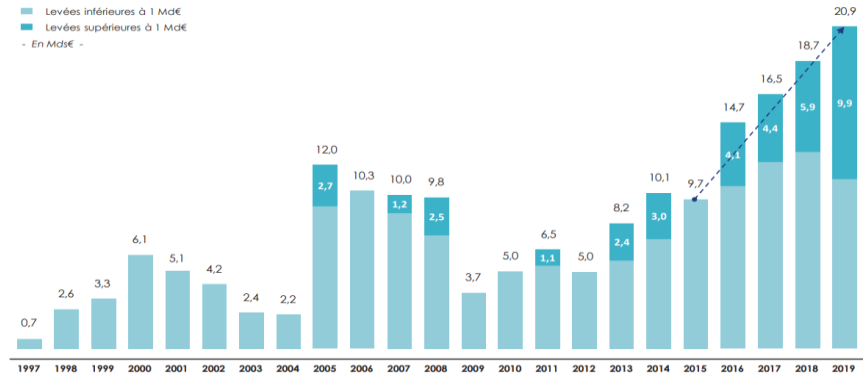


12%

C'est à la fois le taux de rendement moyen annuel constaté sur les fonds clos à ce jour, et le taux de croissance des levées de capitaux

Source Rapport France Invest 2019

En 2019, les levées de capitaux augmentent pour la 4^{ème} année consécutive (+12% vs. 2018).



Source : France Invest / Grant Thornton

LA CONVICTION D'HEREZ

Le Private Equity est devenu une classe d'actifs patrimoniale à part entière. En contrepartie d'une prise de risque et d'un horizon de placements de 4 à 12 ans, elle permet à un investisseur de combiner diversification et potentiel de rendement élevé. Ses atouts justifient qu'elle puisse représenter jusqu'à 15% du patrimoine d'une épargne déjà constituée.

Les institutionnels ont depuis longtemps compris ces avantages, et les utilisent pour leurs propres investissements. Avec la croissance de ce segment de marché, nous disposons aujourd'hui de solutions adaptées aux investisseurs particuliers qui nous permettent de leur proposer des solutions personnalisées en appui sur notre expérience de plus de 15 ans dans ce domaine.

DÉCOUVRIR NOTRE SÉLECTION
ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ